Nations Unies A/HRC/RES/34/36

Assemblée générale

Distr. générale
7 avril 2017
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme
Trente-quatrième session
27 février-24 mars 2017
Point 9 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par le Conseil des droits de l'homme le 24 mars 2017

34/36. Élaboration de normes complémentaires à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale

Le Conseil des droits de l'homme,

Rappelant la résolution 56/266 de l'Assemblée générale, en date du 27 mars 2002, dans laquelle l'Assemblée a fait siens la Déclaration et le Programme d'action de Durban,

Rappelant également toutes ses résolutions précédentes sur l'élaboration de normes complémentaires à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale,

Rappelant en outre les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, en particulier la résolution 71/181 du 19 décembre 2016,

Rappelant, dans ce contexte, le paragraphe 5 de la résolution 71/181 de l'Assemblée générale,

1. *Décide* de donner suite à la demande faite par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/181 en priant le Président-Rapporteur du Comité spécial du Conseil des droits de l'homme chargé d'élaborer des normes complétant la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale de lancer les négociations sur le projet de protocole additionnel à la Convention relatif à l'incrimination des actes de nature raciste et xénophobe à la dixième session du Comité spécial ;

2. *Décide également* de demeurer saisi de cette question prioritaire.

58e séance
24 mars 2017

[Adoptée par 31 voix contre 4, avec 12 abstentions, à l'issue d'un vote enregistré. Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour :

Afrique du Sud, Arabie saoudite, Bangladesh, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brésil, Burundi, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Éthiopie, Ghana, Indonésie, Iraq,

Merci de recycler

Kenya, Kirghizistan, Mongolie, Nigéria, Panama, Paraguay, Philippines, Qatar, Rwanda, Togo, Tunisie, Venezuela (République bolivarienne du).

Ont voté contre :

Allemagne, États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suisse.

Se sont abstenus :

Albanie, Belgique, Croatie, Géorgie, Hongrie, Inde, Japon, Lettonie, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, Slovénie.]